



La Mauricie en action! Ensemble contre la pauvreté!

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)
Orientations 2011-2015

Octobre 2011

Table des matières

<i>Contexte</i>	3
<i>Profil sociodémographique</i>	4
Territoire	4
Scolarité	5
Emploi	6
Revenu personnel	8
<i>Portrait de la concertation</i>	10
Structure de concertation déjà établie	10
<i>Mise en place de l'Alliance</i>	24
Partenariat formel	24
Vision commune	26
La vision des acteurs et actrices du développement social en Mauricie	27
La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	27
L'organisation ou l'intervention intersectorielle	27
L'harmonisation des actions locales et régionales	28
La participation citoyenne	28
Le lien entre le développement économique et le développement social	29
Le développement social au sein du développement régional	29
La question du leadership	29
Le maintien du développement social comme stratégie de développement régional	30
<i>Répartition du FQIS</i>	30
Paramètres de répartition	30
Explication des paramètres de répartition	31
<i>Cadre de gestion du FQIS</i>	33
<i>Plan d'action annuel 2010-2011</i>	36
<i>Annexe 1A</i>	38

Contexte

L'élaboration, par le gouvernement du Québec, d'un deuxième plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, a donné lieu à des consultations dans chacune des régions. En Mauricie, ce fut en septembre 2009. Beaucoup d'organismes attendaient ce moment et fondaient à la fois des espoirs et des craintes face à la nouvelle gouvernance accordée aux CRÉ sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

En plus de cette consultation, la CRÉ de la Mauricie amorçait le renouvellement du plan quinquennal de développement pour les années 2010-2015. À cet effet, diverses consultations ont eu lieu du mois de février à avril 2010. Les consultations se sont déroulées tant au niveau sectoriel, territorial, régional et ministériel. Chaque groupe a pu s'exprimer sur trois thématiques qu'étaient l'économie, l'environnement et la qualité de vie. C'est grâce à cette dernière thématique que les problématiques entourant la pauvreté et l'exclusion sociale ont pu être identifiées.

Le Consortium en développement social de la Mauricie a également renouvelé son plan d'action pour les années 2010-2013 et a organisé, en janvier 2010, un bilan des 10 ans de développement social en Mauricie¹. Ce document, qui relate avec précision l'évolution du développement social des années 1997 à 2007 et les perspectives pour les années à venir. Il est le résultat d'une vaste mobilisation des acteurs territoriaux et régionaux et aussi provinciaux puisqu'une démarche similaire a eu lieu dans plusieurs régions administratives.

Heureusement pour les Mauriciens et Mauriciennes, la concertation concernant les dossiers en lien avec la solidarité et l'inclusion sociale est bien établie, tant au niveau territorial que régional. Nos forces résident notamment sur :

- La connaissance de notre région et des organismes qui y sont présents;
- L'intersectorialité;
- Le dynamisme des secteurs;
- L'ouverture à de nouvelles pratiques de gouvernance;
- La capacité de mettre en œuvre des actions qui répondent directement aux besoins des Mauriciens et Mauriciennes.

Dans ce contexte, il a été aisé de mettre sur pied une Alliance de la solidarité et de l'inclusion sociale qui doit viser à favoriser la mobilisation et la concertation des acteurs ainsi qu'à soutenir la coordination, la planification et la réalisation d'actions structurantes visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est ainsi que l'Alliance a été unanime et souhaitait que les subventions accordées à la CRÉ de la Mauricie puissent servir à des actions concrètes et non pas à financer des études ou des portraits liés à la pauvreté et l'exclusion sociale. Les prochaines pages mettent donc à profit les documents déjà existants.

¹ À paraître : Consortium en développement social (2011), Bilan et perspectives de développement social en Mauricie, www.consortium-mauricie.org.

Profil sociodémographique²

L'opportunité est donnée à la région de mettre à profit les travaux de Réal Boisvert dont le plus récent porte le titre *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique*³. Nous avons également mis à contribution le portrait du marché du travail qu'Emploi-Québec a dressé pour la Mauricie, les travaux faits par la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT), ainsi que celui du Conseil du statut de la femme : Portrait statistique égalité entre les hommes et les femmes. Où en sommes-nous en Mauricie?

La région est située au cœur du Québec, à mi-chemin entre Montréal, la métropole, et Québec, la capitale. L'histoire de la Mauricie remonte à la fondation de Trois-Rivières, deuxième plus ancienne ville du Canada. Sise sur la Rive-Nord du fleuve Saint-Laurent, Trois-Rivières fut le point d'ancrage du développement de la région qui s'est fait, en gagnant le nord, le long de la vallée du Saint-Maurice.

La Mauricie est l'une des sept régions ressources du Québec. Elle dispose d'un vaste territoire de près de 40 000 km², majoritairement recouvert de forêt et parsemé de plus de 17 000 lacs et rivières et possède d'extraordinaires ressources naturelles. Ses ressources naturelles ont de tout temps constitué une pierre d'assise de l'économie régionale.

Région pionnière de l'industrialisation du Québec, les ressources naturelles abondantes de la Mauricie ont, de tout temps, façonné la nature et la localisation des entreprises sur son territoire. Le fleuve Saint-Laurent favorise également, de manière notable, l'essor économique régional. L'industrie forestière et la production d'hydroélectricité demeurent d'importants moteurs économiques pour la Mauricie. Les activités économiques sont particulièrement concentrées dans l'industrie des pâtes et papiers, du bois de construction, du meuble, de la métallurgie, de l'alimentation et de l'imprimerie qui emploient plus de 20 % de la population active.

Territoire

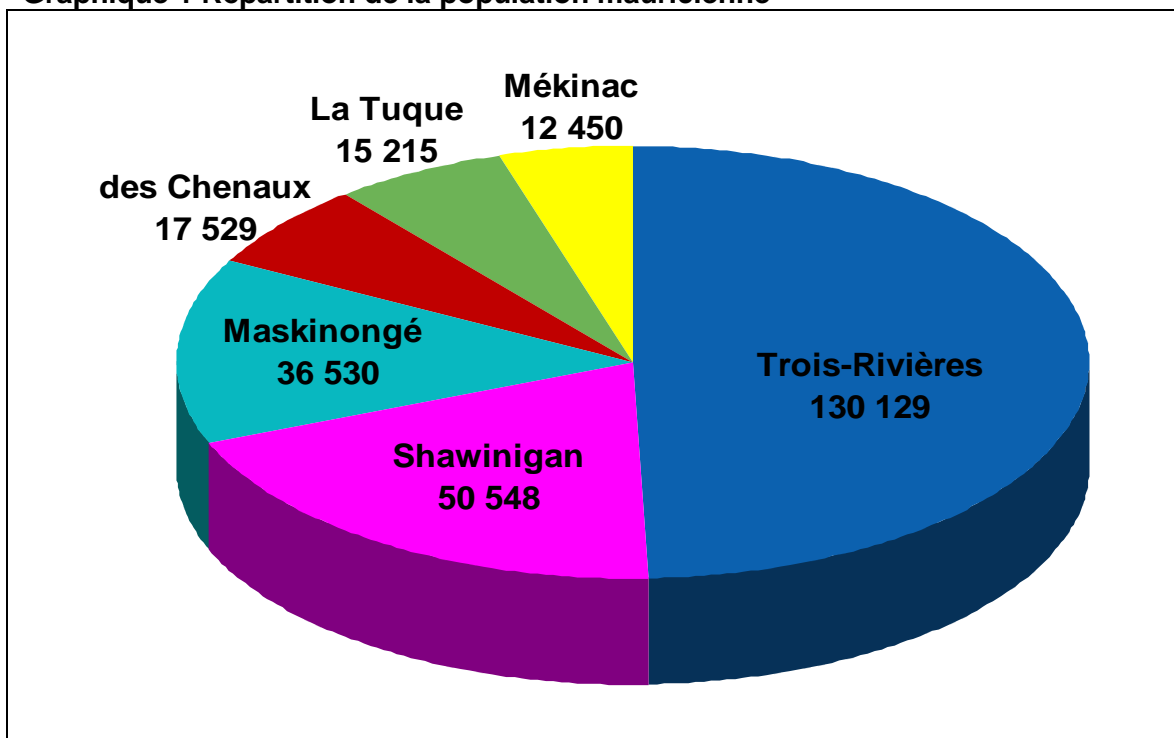
La Mauricie compte 42 municipalités regroupées en six MRC ou territoires équivalent (ville-MRC). La population totalise un peu plus de 262 000 individus dont les deux tiers vivent en milieu urbain. La diversité culturelle de la Mauricie est enrichie par la présence des communautés atikamekw de Wemotaci et d'Opitciwan. Le graphique 1 démontre la répartition de la population entre les territoires.

Les prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pour l'horizon 2006-2031 font état d'une hausse de la population mauricienne de 5,5 % pour cette période contre 15,9 % au Québec. Ainsi, la Mauricie compterait 274 600 personnes en 2031.

² Les informations qui se retrouvent dans cette section proviennent 1) Portrait 2009 du marché du travail de la Mauricie réalisé par Emploi-Québec 2) du Profil statistique égalité femmes et hommes. Où en sommes-nous en Mauricie? Ce profil a été réalisé en 2010 par le Conseil du statut de la femme et 3) Bulletin statistique régional 2010 de l'Institut de la statistique du Québec.

³ L'étude complète de Réal Boisvert se retrouve en annexe 1A de ce document.

Graphique 1 Répartition de la population mauricienne



Source : Bulletin statistique régional, édition 2010, Institut de la statistique Québec

La Mauricie a bénéficié d'un bilan positif au chapitre des soldes migratoires interrégionaux. De 2001 à 2006, ils se chiffraient à 1 591 personnes, comparativement à des soldes négatifs entre 1991 et 2001. La région affichait un bilan positif par rapport aux autres régions du Québec, à commencer par la Montérégie et le Centre-du-Québec. Il y a plus de jeunes de 25 à 29 ans qui quittent la Mauricie qu'il y en a qui s'y établissent.

Scolarité

La Mauricie ressemble à l'ensemble du Québec en ce qui a trait à la part des personnes n'ayant aucun diplôme (18 % contre 17 % au Québec) et à celle des personnes ayant un diplôme d'études secondaires (22 %). La situation est un peu différente pour les personnes détenant un certificat ou diplôme collégial (21 % en Mauricie et 19 % pour l'ensemble du Québec). Aussi, la Mauricie comprend une plus grande proportion de personnes ayant obtenu un diplôme d'une école de métiers, soit 22 % pour la région contre 18 % pour le Québec. Les femmes sont mieux représentées que leurs confrères au niveau universitaire et collégial, alors que ceux-ci l'emportent au niveau de l'école des métiers. Par contre, le Québec devance la Mauricie de plus de huit points de pourcentage dans la part des personnes ayant un certificat ou un diplôme universitaire, soit 17 % pour la région et 25 % pour l'ensemble du Québec.

La situation des femmes de 20 à 34 ans s'avère nettement plus favorable que celle de leurs aînées et que celle des hommes. Alors que la cohorte des femmes âgées de 20 à 34 ans détient les plus hauts taux de diplômes de niveau collégial et universitaire en Mauricie, celle des femmes entre 45 et 64 ans possède la plus grande proportion n'ayant aucun diplôme, certificat ou grade.

Pour leur part, les hommes sont moins présents que les femmes dans les niveaux de scolarité collégiale et universitaire. Néanmoins, une plus grande proportion d'entre eux ne possède aucun diplôme. Par ailleurs, ils sont fortement représentés en ce qui a trait aux diplômes émis par une école de métiers. On remarque aussi que la strate des hommes âgés entre 20 et 34 ans a le plus faible taux de diplômes de niveau universitaire, alors que celle des hommes âgés entre 45 et 64 ans détient le plus bas taux de diplômes de niveau collégial.

Il existe toutefois des écarts considérables entre les MRC de la région quant à la scolarisation des femmes. À ce chapitre, la ville de Trois-Rivières, où se situent l'Université du Québec à Trois-Rivières et plusieurs établissements d'enseignement collégial, se démarque nettement des autres territoires quant à la proportion de sa population âgée de 20 à 44 ans détenant un diplôme universitaire. Ce sont en effet 19,4 % des femmes et 12,8 % des hommes de 20 à 29 ans ainsi que 22,6 % des femmes et 17,3 % des hommes de 30 à 44 ans dans la ville de Trois-Rivières qui ont fait des études universitaires. On observe aussi que, dans la ville de Trois-Rivières, la proportion de personnes de 20 à 29 ans sans diplôme s'apparente à la moyenne québécoise (10 % des femmes et 14,6 % des hommes, comparativement à 10,5 % des femmes et 16,5 % des hommes au Québec). À l'opposé, une proportion nettement supérieure à la moyenne régionale de femmes et d'hommes de 20 à 29 ans est sans diplôme dans l'agglomération de La Tuque (27,3 % des femmes et 39,6 % des hommes) ainsi que dans la MRC de Mékinac (26,2 % des femmes et 28,8 % des hommes).

En Mauricie, 10,7 % des femmes de 15 à 19 ans et 10,5 % des femmes de 20 à 24 ans ne possédaient pas de diplôme et n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006. Chez les hommes, 14,8 % des 15 à 19 ans et 15,8 % des 20 à 24 ans se trouvent dans la même situation. On observe donc qu'il y a moins de femmes que d'hommes parmi les décrocheurs en Mauricie. Le taux de décrochage chez les jeunes femmes est toutefois plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 9,3 % et 8,3 % des femmes au Québec). Il est également supérieur à la moyenne québécoise chez les hommes (respectivement 13,1 % et 14,4 % des hommes au Québec).

À ce sujet, il y a lieu de se préoccuper du taux de décrochage qui est en hausse en Mauricie chez les jeunes du secondaire. En effet, selon les données du MELS publiées en 2008, le taux de décrochage des jeunes filles de la région au secondaire a grimpé de 4,8 points de pourcentage de 2002-2003 à 2006-2007, alors qu'il a augmenté de 1 point dans l'ensemble du Québec. Le taux de décrochage chez les garçons de la région est également en hausse, s'élevant de 5 points de pourcentage au cours de la période, alors qu'il a diminué de 0,5 point dans l'ensemble du Québec.

Emploi

Au cours de la dernière décennie, le taux d'emploi annuel des femmes et des hommes est demeuré en deçà de la moyenne québécoise et a enregistré une croissance inférieure à celle observée dans l'ensemble du Québec. De 1996 à 2006, le taux d'emploi des femmes est passé de 40,2 % à 46,3 %, en hausse de 6,1 points de pourcentage, comparativement à 47,7 % et 55,6 % au Québec (hausse de 7,9 points).

Quant aux hommes, leur taux d'emploi est passé de 56,6 % à 58,3 %, en hausse de 1,7 point de pourcentage, comparativement à 61,7 % et 65 % au Québec (hausse de 3,3 points). On remarque également que le taux de chômage régional, mesuré par le recensement, dépasse celui de l'ensemble du Québec, et ce, aussi bien chez les femmes (7,3 % contre 6,5 %) que chez les hommes (8,9 % contre 7,4 %), même si le

taux d'activité est plus faible dans la région qu'au Québec. Il faut savoir qu'une faible participation au marché du travail a pour résultat d'atténuer le taux de chômage.

Cet effet du taux d'activité inverse même la situation de l'emploi selon le sexe, le taux d'activité beaucoup plus faible des femmes ayant pour conséquence de modérer leur taux de chômage. Avec le même nombre d'emplois, si l'on appliquait le taux d'activité masculin aux femmes, le taux de chômage féminin dépasserait celui des hommes de 17,2 points de pourcentage dans la région et de 13,7 points au Québec.

Il existe toutefois des écarts entre les MRC. À ce chapitre, la ville de Trois-Rivières et les MRC de Maskinongé et des Chenaux s'en sortent mieux. Tant pour les femmes que pour les hommes, le taux d'emploi en 2006 était supérieur à la moyenne régionale dans la MRC des Chenaux (51 % pour les femmes et 59,4 % pour les hommes), la ville de Trois-Rivières (49,8 % et 61,9 %) et la MRC de Maskinongé (48,7 % et 60,9 %). À l'opposé, la situation est nettement plus difficile dans les trois autres territoires où les taux d'emploi sont particulièrement faibles (MRC de Mékinac : 40,1 % et 51,5 % ; ville de Shawinigan : 42,9 % et 53,2 % ; agglomération de La Tuque : 44,8 % et 52,3 %).

L'économie de la Mauricie est particulièrement orientée vers des secteurs d'activité traditionnellement peu investis par les femmes. Par conséquent, on y observe une concentration un peu plus forte de la main-d'œuvre féminine dans le secteur tertiaire que dans l'ensemble du Québec (taux de féminité de 56,6 % contre 53,9 % au Québec).

En 2006, près du tiers des emplois de la région étaient de nature technique, alors que les postes intermédiaires avaient une part dépassant 31 %. Les Mauriciennes sont plus représentées, par rapport aux hommes, dans les emplois exigeant des compétences de niveau professionnel.

Au chapitre du genre de compétence, trois groupes sont dominants, à savoir : la vente et les services, le personnel des métiers, du transport et de la machinerie, ainsi que l'effectif du groupe des affaires, des finances et de l'administration. Le marché du travail mauricien recèle une moins grande part de personnes ayant le statut de travailleur autonome, et ce, peu importe le sexe. En Mauricie, 11,7 % des hommes actifs ont ce statut et 7,5 % des femmes.

En ce qui a trait au taux de chômage selon le sexe, on note que la situation des femmes s'est davantage améliorée que celle de leurs confrères en Mauricie. Ainsi, le ratio des femmes actives à la recherche de travail se chiffrait à 7,3 % en 2006 contre 9,7 % cinq années plus tôt. Cette décroissance de 2,4 points se révèle plus substantielle que celle signalée du côté masculin, laquelle a atteint 2,1 points. Ainsi, le taux de chômage des hommes s'établissait à 8,5 % dans la région en 2006, alors qu'il atteignait 10,6 % en 2001. Malgré tout, la part des femmes sans emploi demeure inférieure à celle des hommes, et ce, en 2006 comme en 2001.

Depuis plusieurs années, la Mauricie affiche un des taux de chômage les plus élevés de toutes les régions du Québec. Ainsi, en 1998, la Mauricie figurait au cinquième rang des 16 régions québécoises pour le taux de chômage le plus élevé; elle conservait la même place au classement en 2003, tandis que la Mauricie figurait au sixième rang en 2006. Par ailleurs, l'écart avec le taux de chômage du Québec et celui de la Mauricie s'est quelque peu comblé avec les années, se chiffrant à 1,2 point en 2008, alors qu'il se chiffrait à 1,3 point en 2003 et à 1,9 point en 1998.

Revenu personnel

La population tire sa plus grande source de revenus de l'emploi, incluant le travail autonome. D'autres sources s'ajoutent pour composer le revenu total. Il s'agit entre autres des revenus de placements, des pensions ou encore des transferts gouvernementaux telles que les prestations d'assurance-emploi ou les prestations pour enfants.

En 2005, le revenu moyen total des femmes (21 805 \$) et des hommes (34 309 \$) de la région était nettement inférieur à celui d'ailleurs au Québec (respectivement 25 870 \$ et 38 509 \$). L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'ensemble des sources de revenus. Tout d'abord, un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. De même, le revenu provenant des régimes de retraite et des rentes s'appuyant sur les gains d'emplois réalisés tout au long de la vie active est, par conséquent, plus élevé pour les hommes.

Dans la région, les femmes ont un revenu moyen provenant des placements équivalent à 68,5 % de celui des hommes (2 916 \$ pour les femmes et 4 255 \$ pour les hommes) et un revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes équivalent à 63,8 % de celui des hommes (11 964 \$ pour les femmes et 18 743 \$ pour les hommes).

En comparaison, les Québécoises ont un revenu moyen provenant des placements de 3 122 \$, comparativement à 5 412 \$ pour les hommes, et tirent un revenu moyen provenant d'une pension de retraite de 13 082 \$, comparativement à 20 052 \$ pour les hommes. Par ailleurs, le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes de la région ont touché un revenu moyen provenant de l'assurance-emploi qui équivalait à 86 % de celui des hommes (4 287 \$ pour les femmes et 4 982 \$ pour les hommes).

Au Québec, les femmes ont reçu des prestations correspondant à 92,7 % de celles des Québécois (4 770 \$ pour les Québécoises et 5 144 \$ pour les Québécois). En outre, étant plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel, elles accumulent plus difficilement le nombre d'heures assurables requis pour avoir droit aux prestations, de sorte qu'elles sont moins nombreuses à pouvoir s'en prévaloir en cas de besoin.

En contrepartie, tout comme ce qui est constaté au Québec, les femmes ont un revenu moyen provenant des transferts gouvernementaux plus élevé que les hommes. Ainsi, le montant moyen versé aux femmes dans la région correspondait à 105,3 % de celui obtenu par les hommes, les femmes recevant 7 486 \$ et les hommes, 7 108 \$. Au Québec, les montants moyens versés aux femmes correspondaient à 108 % de ce que les hommes avaient reçu (6 957 \$ pour les femmes et 6 441 \$ pour les hommes).

Plus de femmes que d'hommes dans la région vivent sous le seuil de faible revenu, et ce, pour toutes les catégories d'âge (14 170 femmes et 10 985 hommes). La proportion de femmes (12,8 %) et d'hommes (10,5 %) vivant sous le seuil de faible revenu est toutefois moins élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 13,3 % et 11,4 %).

Alors qu'au Québec, c'est parmi les 15 à 29 ans, tant chez les femmes que chez les hommes, que l'on trouve la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, en Mauricie, c'est plutôt chez les personnes de 55 à 64 ans (17,8 % de

femmes et 13,6 % d'hommes, comparativement à 14,7 % et à 12,3 % au Québec). Chez les personnes de 65 ans et plus, les revenus provenant des pensions et des rentes de retraite semblent réduire l'incidence de la pauvreté puisque ce taux chute à 8,5 % chez les femmes et à 3,8 % chez les hommes. Enfin, il y a lieu de signaler que, tant chez les femmes que chez les hommes, une part importante des personnes âgées de 15 à 29 ans vivent sous le seuil de faible revenu dans la région (respectivement 15,7 % et 13 %).

Portrait de la concertation

Cette section fait état du profil des structures de concertation. À cet effet, le MESS a demandé à la CRÉ de la Mauricie de faire le portrait de sa structure de concertation tant au niveau régional que territorial. Est repris dans les pages suivantes le résultat des structures.

Structure de concertation déjà établie

PALIER RÉGIONAL

Nom : Consortium en développement social de la Mauricie

Mandat : Contribuer de façon concertée et intersectorielle à la lutte contre la pauvreté, à l'exclusion sociale et à l'amélioration de la participation sociale des citoyens et citoyennes en mobilisant l'ensemble des partenaires locaux et régionaux.

Responsable : Comité de gestion de l'entente spécifique – Gestion administrative : CRÉ

Composition :

- Un représentant de chacun des six (6) comités territoriaux en développement social;
- Un représentant de chacun des organismes suivants : Emploi-Québec Mauricie, Conférence régionale des élus de la Mauricie, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Centraide Mauricie, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Ainsi qu'un représentant du Conseil régional d'économie sociale de la Mauricie, de Service Canada et de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Du Consortium en développement social, sont issus des comités de travail sur des sujets précis. À ce jour, il y a trois (3) comités.

➤ **Développement citoyen :**

Composition : ÉCOF/CDEC de Trois-Rivières, , Forum Jeunesse Mauricie, , Citoyen

Mandat : Promouvoir les valeurs de la Déclaration citoyenne issues du Forum Citoyen Mauricien en lien avec le développement social

➤ **Sécurité alimentaire :**

Composition : CSSS de Trois-Rivières, CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan, CSSS de l'Énergie, Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Fonds communautaire des Chenaux, Ville de Trois-Rivières, Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Mandat : Favoriser la concertation régionale et la liaison avec les concertations locales, susciter ou soutenir l'émergence de projets novateurs, Informer les élus, les décideurs, les intervenants et la population pour les sensibiliser sur les enjeux liés à la sécurité alimentaire, soutenir la régionalisation du projet Se nourrir, agir et se développer

➤ **Habitation :**

Composition : Société d'habitation du Québec, Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, Bail Mauricie, Comité logement de Trois-Rivières, Centre local de développement de Mékinac, Shawinigan et Maskinongé, CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan, Corporation de développement communautaire des Chenaux, CRÉ, Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Mandat : Diffuser l'information liée à l'habitation en Mauricie, Favoriser la mise en œuvre d'actions liées à l'habitation sur les territoires de la Mauricie, Favoriser la concertation des partenaires, Influencer sur l'offre d'habitation en Mauricie.

PALIER RÉGIONAL

Nom : Forum de la société civile

Mandat :

- Collaborer au sein de la CRÉ à la planification du développement régional;
- Contribuer à la mise en œuvre des stratégies reliées aux grands enjeux en matière de développement régional du Plan quinquennal de développement régional;
- Faire état des actions concourant à la réalisation des stratégies identifiées au Plan quinquennal de développement régional;
- Procéder à l'élection des membres de la société civile au sein du conseil d'administration de la CRÉ parmi l'ensemble des délégués regroupés au sein des collèges électoraux.

Responsable : Conférence régionale des élus de la Mauricie

Composition : Le Forum se compose de 24 secteurs qui sont représentés par les organismes associés suivants :

- Agriculture : Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie
- Agroalimentaire : Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie
- Aînés : Table de concertation régionale aînés et retraités de la Mauricie
- Commerce : Regroupement des Chambres de commerce de la Mauricie
- Communautés culturelles et immigration : Table régionale de l'immigration
- Condition féminine : Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
- Culture et communications : Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie
- Développement communautaire : Inter-CDC
- Développement coopératif : Coopérative de développement régional Mauricie/Centre-du-Québec
- Développement social : Consortium en développement social
- Main-d'œuvre et de l'emploi : Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie
- Économie sociale : Conseil régional d'économie sociale
- Éducation primaire-secondaire, formation aux adultes : Table régionale de l'éducation
- Enfance – famille : Table régionale Enfance-famille
- Environnement et développement durable : Conseil régional de l'environnement de la Mauricie
- Forêt : Commission régionale des ressources naturelles et du territoire
- Industrie manufacturière : Manufacturiers et exportateurs Mauricie et Centre-du-Québec
- Industrie touristique : Association touristique régionale de la Mauricie
- Jeunes : Forum jeunesse Mauricie
- Loisir et sport : Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
- Personnes handicapées : Regroupement d'organismes de personnes handicapées de la Mauricie
- Santé et services sociaux : Agence de santé et des services sociaux Mauricie et du Centre-du-Québec
- Science, Recherche et développement enseignement supérieur : Table régionale de l'éducation
- Syndicats : Regroupement des organismes syndicaux de la Mauricie

PALIER RÉGIONAL

Nom : Comité femmes et développement local et régional

Mandat :

- mettre en œuvre des stratégies pour assurer la place des femmes et la prise en compte de leurs besoins;
- coordonner les actions des groupes membres du CFDRL pour que les changements s'opèrent;
- favoriser les partenariats;
- développer et consolider des alliances avec des groupes qui travaillent dans le développement régional et local.

Responsable : Table de concertation de mouvement des femmes de la Mauricie

Composition :

- 1 représentante par MRC: groupes de femmes, éluEs ou économie/affaires;
- Chacun des groupes de femmes en employabilité, formation et entrepreneuriat;
- Forum jeunesse Mauricie;
- Responsable du dossier condition féminine, de la CRÉ Mauricie;
- Conseil du statut de la femme;
- 1 représentante condition féminine des différents ministères;
- TCMFM pour la coordination et l'animation.

Nom : Comité régional en transport collectif

Mandat : Assurer la mise en œuvre de 11 dessertes interterritoriales, celles-ci ayant été identifiées lors d'une étude. Ainsi qu'assurer une veille sur les besoins de déplacements (intra et inter MRC) de la population.

Responsable : CRÉ

Composition :

- Centre local de développement des Chenaux;
- Les trois corporations de transport collectif présentes en Mauricie : MRC de Maskinongé; agglomération de La Tuque et MRC de Mékinac;
- Centre de gestion des déplacements (Roulons-vert);
- Un élu de chacun des territoires (MRC des Chenaux, Mékinac et Maskinongé, ainsi que les villes de Trois-Rivières (Société de transport de Trois-Rivières) et Shawinigan et l'agglomération de La Tuque);
- Office des personnes handicapées du Québec;
- Ministère des Transports du Québec;
- Emploi-Québec Mauricie;
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Les commissions scolaires du Chemin-du-Roy et de l'Énergie;
- Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie;
- Consortium en développement social de la Mauricie;
- Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées.

PALIER RÉGIONAL

Nom : Comité régional sur les saines habitudes de vie

Mandat : Contribuer de façon concertée et intersectorielle à la réalisation régionale du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids. Investir pour l'avenir. Ce comité suit également les travaux de Québec en Forme. Prochainement, le comité déposera à la Société de gestion du Fonds un projet régional en saines habitudes de vie visant les enfants de 0 à 17 ans. Une attention particulière sera accordée pour les enfants issus d'un milieu défavorisé.

Responsable : Agence de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Composition :

- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- Québec en Forme;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Ministère de la Famille et des Aînés;
- Ministère des Transports;
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Emploi-Québec;
- CRÉ.

Nom : Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaire

Mandat : Réaliser et mettre en œuvre un plan d'action stratégique en mobilisant et en mettant à contribution l'ensemble des acteurs de la région pour contrer le décrochage scolaire. Ses actions visent la concertation et l'engagement de la famille, l'école, la communauté et des entreprises de la Mauricie pour accroître le nombre de jeunes qui obtiennent un diplôme annuellement.

Responsable : Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM)

Composition :

- Les commissions scolaires du Chemin-du-Roy et de l'Énergie;
- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- Carrefour jeunesse emploi – Trois-Rivières/des Chenaux;
- Collège Laflèche;
- Collège de Shawinigan;
- CRÉ;
- Emploi-Québec;
- Engagement jeunesse;
- Forum jeunesse Mauricie;
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Québec en Forme;
- Université du Québec à Trois-Rivières.

PALIER RÉGIONAL

Nom : Table régionale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

Mandat : Contribuer, de façon concertée et intersectorielle, à la réalisation régionale de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

Responsable : Emploi-Québec

Composition :

- Engagement jeunesse;
- Service externe de main-d'œuvre;
- Commission scolaire du Chemin-du-Roy;
- Service Canada;
- Office des personnes handicapées du Québec;
- Sphère-Québec;
- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- CRÉ;
- Groupe RCM;
- Atelier des Vieilles Forges inc.;
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec Institut universitaire.

Ententes en cours

Faire état des ententes spécifiques et autres ententes en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ou rejoignant les objectifs (ententes de développement social, ententes visant des clientèles ou des territoires en situation de pauvreté, ententes sur le transport collectif, etc.)

Nom de l'entente : Entente spécifique sur le développement social 2010-2013

Principaux objectifs : Contribuer, de façon concertée et intersectorielle, à l'amélioration des conditions de vie de personnes et des communautés ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en visant l'intégration et la participation sociale des citoyens et citoyennes de la Mauricie.

Responsables : Comité de gestion de l'entente spécifique / Gestion administrative : CRÉ / Gestion des actions courantes : Consortium en développement social de la Mauricie

Partenaires : Emploi-Québec, Agence de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, CRÉ, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Centraide, Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie

Montants investis : 600 000 \$ sur 3 ans

Nom de l'entente : Entente spécifique - Persévérance scolaire, diplomation et qualification 2011-2016

Principaux objectifs : 1) Soutenir la persévérance scolaire et accroître la diplomation et la qualification; 2) Enrichir et actualiser l'offre de formation et en accroître la portée; 3) Développer une culture régionale de la formation continue; 4) Orienter les actions et concerter les acteurs en matière d'internationalisation; 5) S'associer au développement régional d'une culture scientifique, d'innovation et d'entrepreneuriat

Responsable : TREM

Partenaires :

- La Commission scolaire de l'Énergie;
- La Commission scolaire du Chemin-du-Roy;
- Le Cégep de Trois-Rivières;
- Le Collège Shawinigan;
- Le Collège Laflèche;
- Le Collège Éllis;
- L'Université du Québec à Trois-Rivières;
- Le Collège Marie-de-l'Incarnation (CMI) – établissements d'enseignement privés;
- La Commission scolaire Central Québec;
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie;
- Le Forum Jeunesse Mauricie (FORUM);
- Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie.

Montants investis : 935 000 \$ sur cinq ans.

Ententes en cours

Nom de l'entente : Entente administrative pour le maintien et l'intégration en emploi des personnes handicapées 2010-2013

Principaux objectifs : Vise le maintien et l'intégration en emploi des personnes handicapées. Pour ce faire, plusieurs actions seront entreprises grâce à une vaste collaboration d'une dizaine d'organismes. La mise en œuvre de cette entente administrative aura des répercussions positives sur la famille des personnes handicapées, de la population en général et des employeurs en abaissant les préjugés.

Responsable : Service externe de main-d'œuvre (SEMO)

Partenaires : Emploi-Québec, CRÉ, SEMO

Montants investis : 345 000 \$ sur 3 ans

Nom de l'entente : Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Mauricie 2007-2012

Principaux objectifs : Adapter les services et les infrastructures régionales dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région de la Mauricie. Notamment par : permettre à des partenaires gouvernementaux, municipaux (municipalités, MRC), régionaux, universitaires, associatifs ou communautaires de convenir d'objectifs et de projets communs visant la meilleure contribution des personnes âgées à leur communauté; contribuer à la conception ou au soutien de projets visant à améliorer la condition de vie des personnes âgées; favoriser la participation sociale des personnes âgées au développement de leur communauté locale et régionale.

Responsable : CRÉ

Partenaires : ministère de la Famille et des Aînés, CRÉ, Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Montants investis : 875 000 \$ sur 5 ans.

Nom de l'entente : Entente spécifique sur l'immigration dans la région de la Mauricie 2009-2012

Principaux objectifs : Favoriser la concertation des partenaires afin de susciter la réalisation d'activités ou de projets visant la régionalisation de l'immigration en ce qui a trait à l'attraction des personnes immigrantes, à leur établissement durable en région ainsi qu'à une plus grande ouverture de la société d'accueil à la diversité culturelle. Un des moyens privilégiés est de faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle de 165 personnes immigrantes régionalisées tout en leur permettant de contribuer au développement de la région de la Mauricie, notamment en répondant aux besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région et en contribuant à assurer une relève dans les secteurs névralgiques, dans les créneaux d'excellence et dans le milieu des affaires.

Responsable : CRÉ

Partenaires : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, CRÉ, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Emploi-Québec, Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie

Montants investis : 855 000 \$ sur 3 ans

PALIER LOCAL			
Comité de développement social des Chenaux			
Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Responsable	Partenaires
<p>Embauche d'une agente de développement à temps plein pour coordonner le comité de développement social</p> <p>Étant donné la non-reconduction de l'ATI, l'agente de développement a dû réduire son temps à raison d'une journée par semaine pour le comité.</p>	<p>Dans une optique de prise en charge de la population par elle-même et de renforcement de son pouvoir, le comité a pour mission de développer une vision commune et créer des occasions de partage et de concertation afin d'assurer les liens entre les organisations, d'initier et soutenir des actions complémentaires en développement social qui favorisent la qualité de vie des citoyens et citoyennes.</p> <p>Les trois chantiers de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'isolement vécu par un nombre croissant de personnes; • L'exode des jeunes du territoire; • La problématique du transport dans le territoire des Chenaux 	<p>Comité exécutif :</p> <p>Diane Aubut, présidente, Maison de la famille</p> <p>Marie-Andrée Lebel, vice-présidente, milieu communautaire, ALPHA des Chenaux</p> <p>Sébastien Morin, vice-président, milieu institutionnel, CJE Trois-Rivières/MRC des Chenaux</p> <p>Jean Brouillette, administrateur, CDC des Chenaux</p> <p>Jean-Claude Landry, aviseur technique, CSSS Vallée-de-la-Batiscan</p> <p>Valérie Bureau, secrétaire, Mouvement Action-Chômage des Chenaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Association locale des personnes handicapées des Chenaux (ALPHA) • Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités des Chenaux (AQDR) • Bulletin des Chenaux • Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Trois-Rivières/MRC des Chenaux • Centre d'action bénévole (CAB) de la Moraine • Centre d'action bénévole (CAB) des Riverains • Centre de la petite enfance (CPE) Flocons de rêve • Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Vallée-de-la-Batiscan • Centre local d'emploi (CLE) Ste-Geneviève-de-Batiscan • Centre local de développement (CLD) des Chenaux • Commission scolaire du Chemin-du-Roy • Consortium en développement social de la Mauricie • Corporation de développement communautaire (CDC) des Chenaux • Covoiturage des Chenaux • Fonds communautaire des Chenaux (FCDC) • Maison de la famille des Chenaux (MFDC) • Maison de transition de la Batiscan • Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (provincial) • Mouvement Action-Chômage des Chenaux • MRC des Chenaux • La responsable de la politique familiale de la MRC des Chenaux • Service Canada - Centre de ressources humaines du Canada • Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Vallée-de-la-Batiscan • Société d'aménagement et de mise en valeur du Bassin de la Batiscan (SAMBBA) • Soutien à domicile des Chenaux (SDDC)

PALIER LOCAL

Démarches de développement social à Shawinigan

Comité territorial développement social de Shawinigan

Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Responsables et Partenaires
<p>Embauche d'une ressource à temps plein pour élaborer la politique de développement social de la Ville de Shawinigan et ses partenaires</p> <p>La Ville de Shawinigan et ses partenaires ont maintenu l'embauche de la personne pour l'élaboration du plan d'action.</p>	<p>Mobilisation du milieu afin de se doter d'une politique de développement social de la communauté.</p> <p>Objectifs du projet de mobilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une politique concertée de développement social à Shawinigan • Sensibilisation et conscientisation sur les enjeux et impacts de la défavorisation sur le développement global • Susciter la mobilisation et les engagements envers le développement social • Développer des alliances entre les secteurs économique et social • Préparer le plan d'action concerté découlant de la politique de développement social et assurer le suivi du plan d'action • Mobiliser les acteurs clés du territoire autour d'enjeux en développement social • Initier et soutenir des actions en développement social sur le territoire • S'inscrire dans les démarches du Consortium en développement social de la Mauricie 	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Shawinigan • CSSS de l'Énergie • CAB Shawinigan • CLD de Shawinigan • Consortium en développement social de la Mauricie • Collège Shawinigan • Carrefour Jeunesse Emploi • CLE de Shawinigan • Commission scolaire de l'Énergie

PALIER LOCAL

**Démarches de développement social à Shawinigan
Revitalisation Quartiers St-Marc/Christ-Roi**

Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Responsables et partenaire
Non, mais par des Projets de revitalisation intégrée (PRI).	Coalition de citoyens et de citoyennes et d'organisations qui se concertent pour travailler à la revitalisation de ces deux quartiers de la ville de Shawinigan. Il vise à améliorer les conditions de vie sociales, économiques et environnementales des résidents et des résidentes de ces secteurs.	Responsables : Hélène Plante (chargée de projets au comité revitalisation) et France Cormier (CAB – Shawinigan) Partenaires : Tous les organismes communautaires des deux quartiers
Table de concertation en sécurité alimentaire		
	Favoriser la concertation entre les intervenants	Responsable : CSSS de l'Énergie Partenaires : Tous les organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire de Shawinigan.

PALIER LOCAL

Comité local de développement social de Maskinongé

Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Partenaires	
<p>Mobiliser les partenaires œuvrant sur le territoire de la MRC de Maskinongé, par l'augmentation de la mobilité de la population. La mission de base de la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé (ci-nommée après CTCM) est d'élargir le bassin de population ayant accès à du transport, en optimisant l'utilisation des infrastructures en place.</p> <p>Poursuite du projet.</p>	<p>Favoriser la concertation, la solidarité et la tolérance entre les organisations et les citoyens et citoyennes de la MRC de Maskinongé.</p> <p>Contre l'exode des jeunes et des aînés et l'isolement des personnes.</p> <p>Contre les effets du vieillissement et de la pauvreté de notre population</p> <p>Contre l'exode et augmenter l'attraction immigrante</p> <p>Responsable : Corporation de développement communautaire de Maskinongé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CDC de la MRC de Maskinongé • Entre-Aide • Coop d'aide-domestique • L'Avenue Libre du Bassin de Maskinongé inc. • Représentant des maires de la MRC de Maskinongé • Table nationale des Corporations de développement commun • Centre Service Canada Mauricie • CPE Gribouillis • Société d'Aide au Développement des Collectivités • Maison de l'Abondance • Maison des Jeunes « Au bout du Monde » • MRC de Maskinongé • Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé inc. • CSSS de Maskinongé • Maison des Jeunes « Au cœur des Montagnes » • SANA • Carrefour Jeunesse Emploi-MRC de Maskinongé 	<ul style="list-style-type: none"> • Premier Envol • Ressources Alternatives Maskinongé • CSSS de Maskinongé • Ministère de la Famille et des Aînés • Chambre de commerce et d'industrie • Coopérative Adirondak • Association des aidants naturels • Travail de rue communautaire • Maison Familiale Rurale • La CLÉ en éducation populaire de Maskinongé • CLD de la MRC de Maskinongé (Pacte rural Maskinongé) • La Maison de la Famille de la MRC de Maskinongé • Le Gyroscope du Bassin de Maskinongé • Centre l'Étape du Bassin de Maskinongé • Maison des Jeunes l'Éveil Jeunesse • Maski en Forme (CAL Maskinongé) • Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé • Corporation de transport collectif • Organisme des bassins versants des Rivières du Loup et Yamachiche • Consortium en développement social de la Mauricie • Comité ZIP du Lac Saint-Pierre • CLE de Louiseville

PALIER LOCAL

Démarches en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Trois-Rivières

Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Responsable et Partenaires
	<p>Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières :</p> <p>L'action de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières (DPQTR) porte sur la mise en place de projets structurants visant un processus de revitalisation intégrée dans un territoire spécifique, celui des premiers quartiers.</p> <p>L'action est axée sur l'aménagement du territoire, l'environnement, la sécurité, la participation citoyenne, le développement économique communautaire, l'emploi, la formation, l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la vie de quartier, la mise en valeur du patrimoine bâti, culturel et social ainsi que sur les services de proximité.</p>	<p>Responsable : ÉCOF/CDEC de Trois-Rivières</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission scolaire du Chemin-du-Roy • Service Canada • Consortium en développement social de la Mauricie • Artisans de la paix • Emploi Québec • Comité Logement de Trois-Rivières • Ville de Trois-Rivières • Comsep • Écof/CDEC de Trois-Rivières • CSSS de Trois-Rivières • Centraide Mauricie • Table de concertation auprès des aînés • Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
Non	<p>Comité de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du Cap-de-la-Madeleine</p>	<p>Responsable : CSSS de Trois-Rivières</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service Canada Mauricie • Office municipal d'habitation • TRIPS du Rivage • Centre d'action bénévole du Rivage • Ville de Trois-Rivières • Ebyôn, Centre Jacques Jobidon • Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel • Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières • Maison des familles du Rivage • Consortium en développement social de la Mauricie • Conseiller municipal du district

PALIER LOCAL

Démarches en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Trois-Rivières (suite)

Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Responsable et Partenaires
Non	<p>Comité de développement social de la Ville de Trois-Rivières</p> <p>La Politique municipale de développement social de la Ville de Trois-Rivières a comme mission de favoriser l'amélioration du cadre, des conditions et de la qualité de vie de l'ensemble de la communauté en ayant une vision d'un développement intégré et durable au sein de son administration municipale.</p>	<p>Responsable : Ville de Trois-Rivières</p>
Non	<p>Table de concertation en sécurité alimentaire</p> <p>Regrouper les principaux organismes travaillant en sécurité alimentaire à Trois-Rivières.</p> <p>Développer des liens entre les intervenants et les organismes et mieux connaître la réalité de chacun.</p> <p>Approfondir la connaissance de notre territoire et des besoins de notre population.</p> <p>Assurer une meilleure circulation de l'information.</p> <p>Partager une vision commune de la sécurité alimentaire.</p> <p>Appuyer et développer des actions ou des projets communs pour améliorer l'accès à une alimentation saine et un environnement alimentaire sain.</p> <p>Projets en cours : Se nourrir, agir et se développer, projet d'organisation communautaire auprès des bénévoles et des personnes utilisant l'aide alimentaire. Projet à venir : Transport solidaire et collaboration à l'implantation de « Bonne boîte, Bonne bouffe »</p>	<p>Responsable : CSSS de Trois-Rivières</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moisson Mauricie Centre-du-Québec • Les cuisines collectives de Francheville • Les Artisans de la paix • Ebyôn-Centre Jacques Jobidon • La Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières • Maison de quartier St-Philippe • La ressource Faire • Le Centre d'action bénévole Laviolette • L'Agence de santé et des services sociaux Mauricie et du Centre-du-Québec • Le projet « Se nourrir, agir et se développer » • La société St-Vincent de Paul

PALIER LOCAL

Comité territorial de développement social de Mékinac

Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Partenaires
Non	<p>Faciliter l'accessibilité aux services, aux programmes et à l'information</p> <p>Soutenir le dynamisme du territoire</p> <p>Favoriser le développement des capacités et des potentiels des individus et des collectivités</p> <p>Responsable : MRC de Mékinac</p>	<ul style="list-style-type: none"> • APEN • AQDR Mékinac • Association des aidantes naturelles de Mékinac • AUTO-PSY Normandie • CAB Mékinac • Carrefour Formation Mauricie • Carrefour jeunesse-emploi Mékinac • Carrefour Normandie St-Tite inc. • CDC Mékinac • Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel • Centre de prévention suicide Mauricie/Mékinac • Chambre de commerce Mékinac • CLD Mékinac • Commission scolaire de L'Énergie • Conseil d'établissement Notre-Dame/Lac-aux-Sables/Ste-Thècle • Consortium en développement social de la Mauricie • Corporation de Transport adapté Mékinac • CPE Les Soleils de Mékinac • CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan • Emploi-Québec (CLE de Sainte-Thècle) • Femmes de Mékinac • Le Périscope • Les aides familiales de Mékinac • Maison des familles de Mékinac • Maison des Jeunes l'Index • MRC de Mékinac • Organisme de justice alternative Volte-face • Partenaires/Action Jeunesse Mékinac • SADC • Service Canada Mauricie

PALIER LOCAL

Comité territorial de développement social du Haut-Saint-Maurice

Projet financé par l'ATI	Mandats du comité	Partenaires
Non	<p>Mettre en place des mécanismes favorisant la qualité de vie et la valorisation des individus et de la collectivité dans une stratégie de coopération des partenaires du milieu.</p> <p>Identifier les problématiques de développement social et les stratégies qui permettent de trouver une solution adéquate, et ce, dans un cadre de mobilisation intersectorielle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de sécurité alimentaire (14 organismes) • Comité local en habitation (6 partenaires) • Comité communication (4 organisations) 	<p>Responsable : CSSS du Haut-Saint-Maurice</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CLD du Haut Saint-Maurice • CLE de La Tuque • SADC du Haut Saint-Maurice • CJE du Haut Saint-Maurice • CDC du Haut Saint-Maurice • Ville La Tuque • Municipalité du Lac Édouard • Municipalité de La Bostonnais • Commission scolaire de l'Énergie • Centre d'amitié autochtone de La Tuque • SANA Haut Saint-Maurice • Paroisse St-Martin-de-Tours • Autono-Bus (transport collectif)

Mise en place de l'Alliance

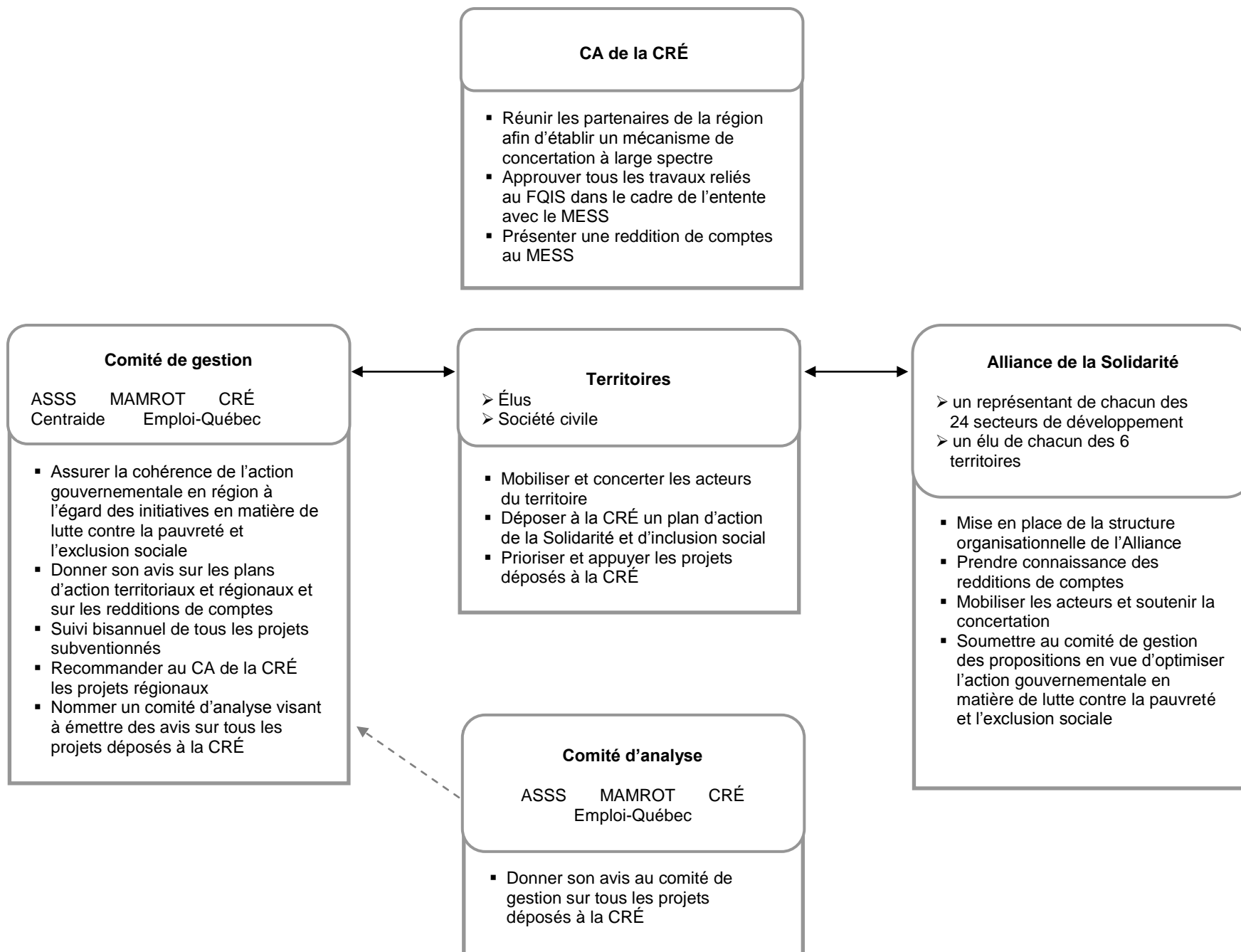
Deux mois après la consultation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), la CRÉ de la Mauricie a formé un comité de travail où se sont réunis à quelques reprises un représentant provenant du Consortium en développement social, de l'Agence de la santé et des services sociaux, d'Emploi-Québec, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, du développement communautaire, et d'un citoyen. Ensemble, nous avons imaginé la mise en place d'une Alliance.

Partenariat formel

Unanimement, le comité de travail a suggéré que le Forum de la société civile⁴ de la CRÉ, auxquels s'ajoutent six élus des territoires, soit l'Alliance. Elle sera consultée pour tous les travaux du FQIS. Le comité de gestion de l'entente spécifique en développement social et la Conférence administrative régionale (CAR) pourront, selon le cas, donner leur avis. L'Alliance a suggéré de former un comité provisoire pour étudier la répartition du FQIS. L'organigramme de la page suivante expose le partenariat.

⁴ Le Forum de la société civile est une instance de concertation de la CRÉ. Il se compose de 24 secteurs qui sont représentés par les organismes associés. Pour de plus amples informations : <http://www.cre-mauricie.qc.ca/forum-societe-civile/index.aspx>

Graphique 2 - Structure de l'Alliance de la Solidarité



Vision commune

La CRÉ de la Mauricie a posé la question suivante à tous les secteurs de développement : Est-ce que votre secteur de développement se sent concerné par la pauvreté et l'exclusion sociale? La réponse positive de tous les secteurs est très encourageante, de sorte que tous les secteurs vont mettre l'épaule à la roue. Une autre ligne de pensée anime toute la région, à savoir l'importance de donner de l'autonomie aux territoires. La pauvreté se vit au sein d'une municipalité, d'un quartier, il est naturel que le pouvoir d'action soit aussi à leur portée.

En Mauricie, la concertation entre les partenaires est donc bien établie et la connaissance des grands enjeux reliés à la pauvreté et à l'exclusion sociale sont connus. C'est pourquoi la CRÉ de la Mauricie a tiré profit de la documentation existante afin d'élaborer les priorités régionales et le portrait de la région.

La CRÉ de la Mauricie a sondé les principaux intervenants territoriaux pour connaître leurs priorités. Les priorités qui étaient communes d'un territoire à un autre ont été regroupées afin de devenir des **priorités régionales**. Les autres priorités identifiées par un seul territoire demeurent importantes, mais sont considérées comme des **priorités territoriales**.

Les principales préoccupations régionales de la Mauricie

Très prioritaire

- Habitation
- Transport collectif
- Sécurité alimentaire
- Intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion
- Persévérance scolaire

Prioritaire

- Consolidation des services des organismes communautaires
- Participation citoyenne
- Main-d'œuvre et emploi

À surveiller

- Services de proximité
- Offre de loisirs et d'activité sociale
- Dévitalisation des municipalités

Les principales préoccupations territoriales de la Mauricie

- Soutien aux aînés
- Soutien aux quartiers défavorisés
- Itinérance
- Saines habitudes de vie
- Flexibilité des programmes gouvernementaux
- Exode de la population
- Soutien aux Autochtones
- Rétention et intégration des nouveaux arrivants
- Prévention du suicide

*La vision des acteurs et actrices du développement social en Mauricie*⁵

À partir des grands enjeux identifiés lors du forum de 1997, certains éléments ont ressortis au fil du temps comme des fiertés du développement social. Autant sur le plan régional que territorial, les partenaires du développement social en Mauricie ont été en mesure de se prononcer lors d'une journée et par le biais de consultations écrites, autant sur les succès et les avancés que sur les obstacles rencontrés.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Ce thème, d'actualité plus que jamais, a toujours été en trame de fond en ce qui a trait au développement social. Malheureusement, des obstacles de taille ont semés la route vers de meilleures conditions de vie pour tous et pour toutes. Ainsi, les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et les organismes communautaires qui les supportent qui perdurent encore dans notre société, la complexité des programmes d'attribution des fonds, la diversité territoriale et l'aspect politique lié à cet enjeu sont des éléments clefs nommés par les intervenants.

Cependant, malgré ces obstacles, de nombreuses fiertés animent les partenaires en ce qui a trait à cet enjeu. En effet, la mise en place de projets tels que les PICOMS de l'Université du Québec à Trois-Rivières, la politique « À part entière » pour l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées, Engagement Jeunesse et la mise en place d'une table en itinérance à Trois-Rivières ne sont que quelques exemples de projets porteurs en Mauricie. Ce déploiement de projets a été possible grâce à la contribution financière importante de partenaires financiers tels qu'Emploi-Québec Mauricie, la CRÉ de la Mauricie, Service Canada et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, pour en nommer quelques uns. Une volonté de décentralisation des fonds a été identifiée par les gens comme un facteur qui pourrait être supportant dans les actions.

Le travail est donc à poursuivre par une plus grande sensibilisation de la population et des décideurs en ce qui concerne la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale afin de changer la vision des gens sur la pauvreté et la situation des organismes communautaires. Une volonté de se rapprocher et de travailler avec les communautés autochtones a également été identifiée. Pour y arriver? Un travail de concertation à maintenir afin de permettre la mobilisation des acteurs et actrices du développement social pour favoriser l'émergence de projets novateurs.

L'organisation ou l'intervention intersectorielle

En émergence au tournant du siècle, cette pratique s'est forgée une place de taille dans la façon de travailler. En effet, aujourd'hui, il s'agit d'un incontournable dans les pratiques de développement social. Même si elle comporte ses écueils, tel que le choc de cultures organisationnelles, les processus qui peuvent parfois être longs et démobilisants et les difficultés apportées par les changements organisationnels, les intervenants s'entendent pour dire qu'il faut aller de l'avant et poursuivre les efforts dans ce sens.

⁵ À paraître : Consortium en développement social (2011), Bilan et perspectives de développement social en Mauricie, www.consortium-mauricie.org.

Pourquoi? En fait, les retombées semblent être importantes en terme d'actions et de projets structurants. Par exemple, la mise en place de tables jeunes qui permettent d'unir les efforts dans un même territoire, des projets de conciliation travail/famille, la signature d'ententes spécifiques entre plusieurs partenaires gouvernementaux, la mise en œuvre d'un plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat, le transport collectif, le groupe COMPÈRES pour la persévérance scolaire, la TREM en éducation et autres sont des réussites concrètes de l'intervention intersectorielle. Il faut toutefois être vigilant au dédoublement autant dans le financement que dans les actions ainsi qu'à l'hyperconcertation.

À ce titre, les acteurs et actrices du développement social souhaitent que la mobilisation concertée et intersectorielle se maintienne. Ils soulignent l'importance de maintenir le Consortium en développement social de la Mauricie en place et poursuivre les efforts pour impliquer les élus et élues dans les démarches de développement social.

L'harmonisation des actions locales et régionales

Défi de taille, il va s'en dire, cet aspect a été relevé souvent tout au long de la démarche. Comme l'histoire de la démarche régionale nous l'a apprise, tout comme l'intervention intersectorielle, l'harmonisation entre le local et le régional était pratiquement à inventer au moment du Forum de 1997. Les obstacles rencontrés ont été multiples. Par exemple, la difficulté de se trouver un langage commun, de trouver une équité entre les partenaires, d'avoir un suivi dans les actions, de trouver du financement correspondant à la réalité des concertations, le changement dans les structures organisationnelles et la multiplication des consultations. Tous des enjeux menaçant le maintien de la mobilisation des intervenants et intervenantes. Selon la plupart d'entre eux, la solution passerait, notamment, par une plus grande place des élus et élues dans les instances de développement social.

Une réussite à ce titre qui a été nommée à plusieurs reprises et qui permet la mise en place d'actions autant régionales que territoriales dans le respect des différences a été le Consortium en développement social de la Mauricie.

La participation citoyenne

La participation citoyenne est perçue par les partenaires comme le fer de lance du développement social, le début et l'objectif de l'action. Toutefois, la mobilisation des citoyens apparaît comme l'enjeu majeur pour les années à venir. En terme de difficultés, les partenaires ont identifié presque unanimement le manque de conditions favorisant la participation citoyenne. Cependant, peu de solutions ont été nommées afin de mobiliser les citoyens et citoyennes de la Mauricie à s'impliquer davantage.

Une des grandes fiertés à ce titre qui a été identifiée par l'ensemble des partenaires est la tenue du Forum Citoyen mauricien en octobre 2008. Cet événement, ayant réuni près de 3000 personnes a été marquant pour la Mauricie. Plusieurs partenaires ont manifesté le souhait de renouveler cet événement dans le futur.

Le lien entre le développement économique et le développement social

Très présent lors de la rencontre régionale de 1997 et la rencontre nationale de 1998, cet enjeu reste très présent en 2011. Identifié par plusieurs, il semblerait que les préjugés seraient à la base des difficultés de rapprochement entre ces deux types de développement. Bien que nommé clairement par les partenaires, peu de solutions sont proposées.

Cependant, certaines réussites ont été nommées concernant cet enjeu : des ponts qui sont créés entre certaines commissions scolaires et les entreprises en terme de formation et de concomitance entre le marché du travail et la formation, le site internet sur l'économie sociale pour les jeunes par le Conseil régional en économie sociale (CRES), les initiatives promouvant l'entrepreneuriat dans les écoles.

L'économie sociale a également été identifiée comme une porte d'entrée dans la vie économique en respectant des valeurs qui sont communes avec le développement social. Par exemple, la création d'entreprises d'économie sociale telles que les Corporations de transport collectif en milieu rural, les radios communautaires ou les maisons de répit.

Bien qu'encore présent dans les enjeux de développement social, il semblerait que cet aspect ait été mis plus ou moins en veilleuse dans les dernières années au profit de la mise en place de structures de concertation et d'harmonisation des pratiques.

Le développement social au sein du développement régional

Si tous les partenaires s'entendent sur l'importance et la pertinence du développement social, qu'en est-il de sa place au sein du développement régional? Est-ce que, au fil des années, le développement social s'est véritablement taillé une place? Les partenaires se sont questionnés en abordant l'enjeu du leadership et du maintien du développement social comme stratégie de développement. Plus encore, ils en ont posé les conditions de réussites.

La question du leadership

De façon presque unanime, les partenaires ont identifié que le mode de leadership devrait s'inscrire de la base vers le haut, en posant le citoyen comme le souffle qui pousse l'action. Ils ont parlé de communautés mobilisées portées par des élus sensibilisés et porteur du développement social. Ils ont également identifié le Consortium en développement social de la Mauricie comme une structure efficace dans ce mode de gouvernance en priorisant le message et les actions portées par les comités territoriaux tout en promouvant le développement social et en sensibilisant les décideurs.

De nombreuses conditions ont été proposées afin d'atteindre ce type de leadership. Plusieurs ont nommé le besoin de reconnaître les actions et d'harmoniser les pratiques, mais surtout d'adapter les façons de travailler afin d'être accessible aux citoyens et citoyennes qui voudraient s'impliquer. Aussi, la concertation et le partenariat sont nommés comme des incontournables ainsi que des modes de financement adaptés aux missions et aux modes de fonctionnement des concertations. Finalement, l'implication

des élus et des élues de la Mauricie est ressortie comme un facteur majeur pour le positionnement du développement social.

Le maintien du développement social comme stratégie de développement régional

Cette question, essentielle pour le développement social en Mauricie, se pose en trois temps : le maintien, la reconnaissance et la croissance. En effet, toujours selon les acteurs et les actrices du développement social de la région, il faut maintenir les concertations actuelles et supporter les partenariats. On doit reconnaître l'expertise des concertations et mieux les utiliser. Il faut connaître l'histoire et transmettre la mémoire collective du développement social afin que les citoyens et les décideurs se sensibilisent à l'apport du développement social comme moteur de développement tout en restant branché sur le terrain. Pour y arriver, les partenaires ont souligné qu'il faut utiliser les consultations et inscrire le développement social dans tous les plans stratégiques et dans toutes les instances existantes en Mauricie. Il faut offrir une plus grande visibilité et assurer une relève dynamique. Également, effectuer une jonction durable entre les comités de développement social et le monde municipal.

Répartition du FQIS

Le rôle que doivent jouer les territoires et l'Alliance de la Solidarité, dans la mise en œuvre de projets structurants pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, est majeur. C'est pourquoi la répartition du FQIS a été pensée en fonction de laisser de l'autonomie dans les territoires.

À partir de ce principe directeur et après avoir identifié des priorités, un comité provisoire a été mis sur pied afin d'arriver à un scénario de répartition du FQIS. Ce comité s'est réuni qu'une seule fois et deux représentants par territoire (un élu et un non-élu) ont été invités à y participer, ainsi qu'Emploi-Québec. L'Agence de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a participé à la démarche par l'entremise de Réal Boisvert.

Paramètres de répartition

Afin de prendre en compte l'éventail des spécificités territoriales et de respecter le principe d'équité, cinq paramètres de répartition ont été pris en considération.

1. Montant de base par territoire
2. Répartition régionale de la population
3. Facteur d'éloignement
4. Population à faible revenu — Pauvreté individuelle
5. Communauté à faible revenu — Pauvreté collective

Seul le paramètre du montant de base a été réparti également entre les territoires. Les autres paramètres l'ont été sur une base propositionnelle.

Comme démontré dans le tableau suivant, la CRÉ de la Mauricie s'est réservée l'équivalent de 2 % en frais de gestion pour les quatre ans afin d'embaucher, si nécessaire, une personne adjointe administrative, pour aider la professionnelle dans le suivi des protocoles qui découleront des projets déposés par chacun des territoires.

Tableau 1 - Pourcentage et montant accordés par paramètre

Paramètres de répartition	%	\$
1. Montant de base	20 %	831 590 \$
2. Répartition régionale de la population	5 %	207 898 \$
3. Facteur d'éloignement	5 %	207 898 \$
4. Population à faible revenu — Pauvreté individuelle	35 %	1 455 283 \$
5. Communauté à faible revenu — Pauvreté collective	35 %	1 455 283 \$
Total disponible pour des projets	100 %	4 157 952 \$
Frais de gestion		79 265 \$
Total		4 237 217⁶ \$

Explication des paramètres de répartition

1. Montant de base par territoire
 - Assurer un montant minimum à chacun des territoires
 - 20 % de l'enveloppe disponible est réparti également entre les territoires
2. Répartition régionale de la population
 - 5 % de l'enveloppe disponible est réparti selon la proportion de la population entre les territoires
3. Facteur d'éloignement
 - 5 % de l'enveloppe disponible est réparti selon la proportion obtenue entre les territoires. À partir des données de Statistiques Québec
 - Nombre de km² du territoire divisé par le Nombre de sa population = Nombre de km² par habitant
 - Plus les habitants ont de km², moins grande est la densité de population sur le territoire
4. Population à faible revenu — Pauvreté individuelle
 - 35 % de l'enveloppe disponible est réparti selon la proportion obtenue entre les territoires. À partir des données de Statistiques Québec
 - Nombre de personnes dans les familles et hors familles à faible revenu du territoire divisé par le Nombre de sa population = % de personnes à faible revenu dans le territoire
 - Ce paramètre calcule la pauvreté **de l'individu**. Il est basé à partir du revenu des personnes

⁶ Le montant total de 4 237 217\$ inclut le montant de 70 000 \$ qui a été accordé à la CRÉ pour l'année 2010-2011 afin de mettre en place l'Alliance.

5. Communauté à faible revenu — Pauvreté collective

- 35 % de l'enveloppe disponible est réparti selon la proportion obtenue entre les territoires. À partir des données de Réal Boisvert
- Nombre de personnes (hors CHSLD) vivant dans les communautés identifiées comme étant défavorisées ou très défavorisées divisé par le Nombre de sa population = % de personnes vivant dans les communautés défavorisées
- Ce paramètre calcule la pauvreté de **la collectivité**. Il est basé sur l'indice de défavorisation. Cet indice est formé des indicateurs suivants :
 - personne vivant seule;
 - personnes étant veuves, séparées ou divorcées;
 - taux d'emploi;
 - revenu;
 - monoparentalité.

Cette répartition a été présentée à l'Alliance de la Solidarité et de l'inclusion sociale et a été approuvée par le CA de la CRÉ lors de son assemblée du 22 septembre 2011. À ce jour, la CRÉ de la Mauricie présente la répartition et les critères d'admissibilité dans tous les territoires qui en font la demande. Nous pouvons dire que le partage du FQIS, une réflexion : mûrie, objective et concertée, **car bien avant l'argent, il y a les gens!**

Tableau 2 - Répartition totale du FQIS

Répartition du FQIS	%	\$
La Tuque	18 %	661 577 \$
Mékinac	11 %	409 249 \$
des Chenaux	9 %	349 671 \$
Shawinigan	20 %	749 565 \$
Maskinongé	13 %	486 348 \$
Trois-Rivières	29 %	1 085 848 \$
Total pour des projets territoriaux	88 %	3 742 258 \$
Total pour les projets régionaux	10 %	415 694 \$
Frais administration	2 %	79 265 \$
Grand total	100 %	4 237 217 \$

Un montant de l'enveloppement a été retenu afin de réaliser des projets régionaux. Il a été calculé en fonction de la moyenne régionale de pauvreté individuelle et collective, ce qui représente 10 % de l'enveloppe.

Cadre de gestion du FQIS

Le cadre de gestion est celui qui a déjà été établi par le MESS. Toutefois, la Maurice a ajouté quelques critères. Dans l'ensemble, le cadre normatif est le même pour les projets territoriaux et régionaux. Lorsqu'il y aura une différence, elle sera mentionnée.

- La contribution du FQIS se fait sous forme de subvention;
- Dans tous les cas, la contribution du FQIS ne peut excéder un maximum de 80 % du coût total des dépenses admissibles (*ajout par la Maurice*). Les contributions non monétaires (prêts de services, temps bénévole, etc.) sont considérées dans le calcul des coûts de projet.
- Les organismes admissibles sont :
 - les personnes morales à but non lucratif;
 - les organismes municipaux, les MRC;
 - les conseils de bande, tout autre regroupement autochtone visé par l'article 3.48 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.
- Ne sont pas admissibles à un financement du Fonds :
 - les ministères ou organismes gouvernementaux, ainsi que paragouvernementaux tels les CLSC, les hôpitaux, les institutions ou écoles d'enseignement et de formation sauf si un organisme, excluant les ministères, est le seul à pouvoir offrir le service à un coût raisonnable sans faire concurrence à d'autres organismes offrant déjà avec succès un service similaire;
 - les organismes ou entreprises dont les activités sont interrompues en raison d'un conflit de travail (grève ou lock-out).
- Sont admissibles à un financement du Fonds les demandes suivantes :
 - les initiatives, projets et interventions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment les projets d'interventions en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'aide à l'intégration en emploi des personnes éloignées du marché du travail, d'insertion sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans les territoires à concentration de pauvreté;
 - les projets et interventions font l'objet d'une analyse partagée des besoins et des priorités et d'une concertation avec les représentants du territoire. Ils répondent aux objectifs des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du territoire, le tout sans contrevenir au plan

quinquennal de développement 2010-2015 de la Mauricie, ainsi qu'aux objectifs de la Stratégie nationale.

- Non-admissibilité :
 - les demandes pour le soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires.

- Dépenses admissibles* :
 - la préparation des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi que des coûts d'administration habituellement encourus pour leur réalisation, le suivi et l'évaluation;
 - les dépenses nécessaires et directement reliées à la réalisation des initiatives, projets et interventions acceptés;
 - les salaires, pourvu qu'ils correspondent aux salaires habituellement versés par l'organisme lui-même, aux employés occupant des postes et effectuant des tâches comparables ou les salaires versés par des organismes comparables du milieu local ou régional;
 - les dépenses encourues par tout citoyen ayant accepté l'invitation de participer, à titre personnel, aux travaux de préparation des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

* Bien que le cadre normatif proposé par le MESS permette le financement de la préparation des plans d'action, la CRÉ de la Mauricie souhaite plutôt que les projets soutenus profitent aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale plutôt qu'à du soutien organisationnel d'organisme.

- Dépenses non admissibles :
 - les dépenses allouées à la réalisation des initiatives, projets et interventions qui sont antérieures à son acceptation;
 - le financement de la dette ou le remboursement d'emprunts déjà conclus ou à venir;
 - le financement des initiatives, projets et interventions déjà réalisés;
 - les dépenses remboursées par un autre programme;
 - les dépenses d'immobilisation;
 - les dépassements de coûts;
 - les ressources humaines ou autres dépenses directement reliées aux activités régulières de l'organisme bénéficiaire.

Contenu de la demande et reddition de comptes

Afin de bien guider les organismes dans le dépôt de leur projet à la CRÉ de la Mauricie, les promoteurs devront respecter quelques directives :

- Les demandes doivent contenir :
 - Nom, mission et mandat du promoteur;
 - le contexte, les objectifs et les résultats attendus;
 - les retombées anticipées;
 - les activités prévues et le calendrier de réalisation;
 - les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires;
 - la mention des organismes associés à la réalisation;
 - les contributions natures (humaines, matérielles, etc.) des organismes participants;
 - le rapport financier du dernier exercice complété, produit par un expert comptable, ainsi que le dernier bilan annuel des activités;
 - une résolution d'appui du conseil du territoire (applicable seulement pour les projets territoriaux).

- La reddition de comptes du promoteur inclut :
 - le rapport annuel d'activités;
 - le rapport financier;
 - le détail des projets engagés ou ayant reçu un versement au cours de l'année financière;
 - tout autre document établi selon le protocole d'entente signé entre le promoteur et la CRÉ.

La CRÉ de la Mauricie entend utiliser le modèle ici représenté afin d'évaluer les projets.

Actions	Moyens	Responsables & partenaires	Cibles	Indicateurs	Résultat	% d'obtention	Explication qualitative
1.							
2.							
3.							

Plan d'action annuel 2010-2011

La Mauricie a décidé de fonctionner, en grande partie, par territoire. Par conséquent, selon l'avancement des territoires, leur plan d'action sera ajouté au plan d'action régional.

RÉGIONAL					
Activités ou actions prévues	Responsable	Échéancier	Budget et ressources	Objectifs	Comité
Présentation du FQIS	CRÉ	en continu et sur demande	aucun	Informers les territoires et les comités de concertation	aucun
Modalités de fonctionnement pour les projets régionaux et territoriaux	CRÉ	décembre 2011	aucun	Finaliser le mode de fonctionnement pour le dépôt des projets régionaux et territoriaux	Alliance
Site Internet	CRÉ	octobre 2011	aucun	Mettre à la disposition des partenaires toute l'information concernant l'Alliance et le FQIS	aucun
Plan d'action régional 2011-2012	CRÉ	janvier 2012	aucun	En lien avec les recommandations de l'Alliance, rédiger le plan d'action	Alliance – CA de la CRÉ
Reddition de comptes 2010-2012	CRÉ	juin 2012	aucun	Faire le point sur l'année précédente	Alliance – CA de la CRÉ
Réception des projets territoriaux	CRÉ	dès octobre 2011	aucun	Analyser les projets pour s'assurer qu'ils respectent le cadre normatif	aucun

TERRITORIAL Shawinigan					
Activités ou actions prévues	Responsable	Échéancier	Budget et ressources	Réalisations	Comité
Adoption du plan d'action territorial		octobre 2011			

TERRITORIAL Mékinac					
Activités ou actions prévues	Responsable	Échéancier	Budget et ressources	Réalisations	Comité
Adoption du plan d'action territorial		à venir			

TERRITORIAL Trois-Rivières					
Activités ou actions prévues	Responsable	Échéancier	Budget et ressources	Réalisations	Comité
Adoption du plan d'action territorial		à venir			

**TERRITORIAL
Maskinongé**

Activités ou actions prévues	Responsable	Échéancier	Budget et ressources	Réalisations	Comité
Adoption du plan d'action territorial		à venir			

**TERRITORIAL
La Tuque**

Activités ou actions prévues	Responsable	Échéancier	Budget et ressources	Réalisations	Comité
Adoption du plan d'action territorial		à venir			

**TERRITORIAL
des Chenaux**

Activités ou actions prévues	Responsable	Échéancier	Budget et ressources	Réalisations	Comité
Adoption du plan d'action territorial		à venir			

Annexe 1A

Pour consulter l'étude de Réal Boisvert, cliquez sur ce lien :

http://www.agencesss04.qc.ca/isbe_mcq/rapports/doc/isbe_mcq_comp.pdf